

Rapport d'activités ABA

1 janvier 2011 – 31 décembre 2011

Organisation et fonctionnement de l'Association Belge pour le Droit d'Auteur

1.1. Conseil d'Administration

- Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration était composé en 2011 des personnes suivantes: Fabienne Brison (Présidente), Marie-Christine Janssens (Vice-Présidente), Benoît Michaux (Secrétaire), Paul Maeyaert (Trésorier), Herman Croux, Séverine Dusollier, Sophie Malengreau, Tanguy Roosen, SABAM (en la personne de Sébastien Witmeur) et Hendrik Vanhees.

- Activités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois, aux dates suivantes : 24 janvier, 28 mars et 19 septembre. Le Conseil s'est notamment chargé des tâches suivantes :

(i) *Tâches administratives et organisationnelles:*

En particulier:

- Suivi du site web: les initiatives prises jusque ici ne semblent pas garantir la qualité requise; le site tel que réalisé mais non encore en ligne reste trop statique et peu attractif et contient trop peu d'informations; la collaboration avec les responsables de ce projet est trop lourde ; la réalisation concrète nécessaire au lancement dure trop longtemps. Il a été décidé de recommencer le projet du site web avec un nouveau webmaster ; le site web sera considéré comme une priorité en 2012, particulièrement en raison des Journées d'Etude Internationales de 2014.
- Décision de révision du forfait versé annuellement à la Sabam en fonction des charges administratives générées par l'organisation éventuelle d'une journée d'étude.
- Décision de participation du secrétaire de l'ABA (Benoit Michaux) au comité exécutif de l'ALAI (en remplacement de Jan Corbet).

En général:

- décisions relatives à l'acceptation ou à la démission de membres;
- suivi et rappels du paiement des cotisations par les membres et exclusion des membres en défaut de paiement de plus de deux ans ;
- décision d'augmenter la cotisation de 125 € à 150 pour les membres individuels et de 250€ à 325€ pour les personnes légales ;
- décision (et mise en œuvre de celle-ci) de l'obligation de désigner deux représentants pour les membres personnes morales ;
- discussion à propos des conditions financières qui pourraient être proposées aux étudiants pour devenir membres (décision non encore prise) ;
- réalisation des comptes annuels et de la liste des membres et dépôt de la déclaration fiscale;
- publication de la nouvelle version des statuts et de la nomination, du nouvel administrateur (H. Croux) via B-docs;
- organisation (e.a. choix d'un nouveau traiteur) et gestion financière des lunch-causeries et des journées d'étude de novembre 2010 et novembre 2011 ;
- traitement des factures en cours ;
- Discussion avec les commissions de formation continue des barreaux néerlandophones et francophones en ce qui concerne l'octroi de points pour les lunch-causeries et la journée d'étude.

(ii) Activités de l'association

- Organisation de trois lunch-causeries en 2011 (voir *infra*, point 3), ainsi que préparation des lunch-causeries du premier semestre 2012 ;
- organisation de la journée d'étude annuelle du 24 novembre 2011 sur 'Les sanctions et procédures en matière de droits intellectuels'. L'intention était d'évaluer de manière critique quatre ans d'application des lois belge de 2007 sur la question (voir *infra*, point 4) ;
- évaluation des activités décrites ci-dessus (contenu, orateurs, catering, logistique) ;
- (voir également point (iii))

(iii) Activités internationales

- préparation du Congrès de l'ALAI qui a eu lieu à Dublin en juin 2011 : Amélie de Francquen a été désignée comme rapporteur national.
- Approbation du rapport national (voir point précédent)
- rapport de la réunion du Comité exécutif de l'ALAI ayant eu lieu à Dublin pendant les journées d'étude 2011 (auquel a assisté Marie-Christine Janssens);
- décision d'introduire la candidature officielle du groupe belge de l'ALAI pour l'organisation du congrès international en Belgique en 2014 (décision acceptée par le comité exécutif de l'ALAI)
- choix du thème des Journées d'Etude internationales de 2014 (après discussion d'alternatives): Les droits moraux. Bien que le thème soit identique à celui des journées d'étude d'Anvers en 1993), Les questions ayant surgi depuis 1993 le renouvellement.
- premières discussions sur l'organisation des journées d'études de 2014 ; décision de travailler avec une firme spécialisée dans l'organisation d'événements internationaux d'envergure ; prise de contacts avec les sections nationales qui ont organisé les journées d'étude de Londres et Dublin (feedback, questions budgétaires).

1.2. Assemblée générale

Ont eu lieu une assemblée générale statutaire (28 mars 2011) et deux assemblées générales ordinaires (24 janvier, 10 octobre). Les points suivants étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire : approbation du rapport de l'année 2010, des comptes annuels 2010 et du budget prévu pour 2011, décharge des administrateurs,

2. Membres et cotisations

Les personnes suivantes ont été admises comme nouveaux membres :

- en tant que personnes physiques: (24/1) Alexander De Bleeckere, Oriane Lebrun, Bart Van den Brande ; (28/3) Eraly Lutgarde ;
- en tant que personne morale : nihil

Les personnes suivantes ont démissionné de l'association ou ont été considérées comme démissionnaires, en raison d'un défaut de paiement de la cotisation :

- en tant que personnes physiques: (28/3) Annemie Arnauts, Olivier Lenglez, Antoine Braun, Louis Chabert, Olga Martin Sancho, Tieneker Vanhyfte; (19/09) Stéphanie Wuyts, Véronique Delforge, Cathy Van Den Daele
- en tant que personne morale: nihil

Au 31 décembre 2011, l'association compte 143 membres: 133 personnes physiques, 8 personnes morales et 2 membres d'honneur.

3. Thèmes traités durant les assemblées générales (lunch-causeries)

24 janvier 2011

Thème: "L'application des règles des régimes matrimoniaux et du droit de succession au droit d'auteur".

Orateur: Charlotte Declercq

28 mars 2011

Thème: "Arrêts et développements récents en matière de protection des logiciels – BSA, Systran".

Orateur: Jean-Paul Triaille.

10 octobre 2011

Thème: “L’effet réflexe: concurrence déloyale en l’absence d’un droit intellectuel ”.

Orateurs: Paul Maeyaert et Virginie Fossoul

4. Journée d'étude du 24 novembre 2011

Lieu : Hotel Métropole Bruxelles

Organisation en collaboration avec l’AIPPI (section belge) & AEDC/VSMR

Thème: Sancties & procedures inzake Intellectuele Rechten – Sanctions & procédures en droits intellectuels

Programme : structuré autour de quatre thèmes, chaque session thématique étant composé d’un orateur principal et d’un panel (voir le programme en annexe).

La journée d’étude a reçu le soutien officiel du SPF Economie et a été intégrée dans le programme de formation de l’IFJ (Institut de Formation Judiciaire).

Rapport d’activités établi par Marie-Christine Janssens (Vice-présidente) et approuvé par le conseil d’administration en sa séance du 1^{er} mars 2012.

Annexe : programme de la Journée d'étude du 24 novembre 2011

PROGRAMMA / PROGRAMME

09:00	Onthaal met koffie / Accueil et café
	Voorzitter / Président: Fabienne BRISON Voorzitter BVA, Professor VUB, Advocaat Hoyng Monegier
09:30 – 10:45	<i>Saisie-contrefaçon et autres moyens de preuves</i> <u>Orateur</u> : Fernand de Visscher (Maitre conf. invité UCL, avocat Simont Braun) <u>Panel</u> : Sam Granata (Rechtbank van Koophandel Antwerpen), Olivier Mignolet (Avocat Simmons & Simmons, assistant UCL), Kristof Roox (Advocaat Crowell & Moring)
10:45 – 11:15	Koffiepauze – Pause-café
11:15 – 12:30	<i>Het kortgeding en de stakingsvordering</i> <u>Spreker</u> : Paul Maeyaert (Advocaat Altius) <u>Panel</u> : Benoît Michaux (Avocat Hoyng Monegier), Brigitte Dauwe (Advocaat Stibbe), Véronique Pede (Advocaat Eubelius)
12:30 – 13:30	Lunch
	Voorzitter / Président: Christophe RONSE Voorzitter BNVBIE, Advocaat Altius
13:30 – 14:45	<i>Dommages et intérêts et autres mesures de réparation</i> <u>Orateur</u> : Françoise Lefèvre (Avocat Linklaters) <u>Panel</u> : Mireille Buydens (Professeur ULB, Avocat Liedekerke), Philippe Péters (Avocat NautaDutilh), Bruno Vandermeulen (Advocaat Bird & Bird)
14:45 – 15:15	Koffiepauze – Pause-café
15:15 – 16:30	<i>Douane- en strafprocedures</i> <u>Spreker</u> : Marius Schneider (Advocaat Eeman & Partners) <u>Panel</u> : Vincent Cassiers (Doctorant Université Catholique de Louvain – CRIDES - Jean Renauld; Avocat Sybarius), Leen De Cort (Dienst voor de Intellectuele Eigendom, FOD Economie), Pieter Van Den Broecke (Advocaat Linklaters)
16:30 – 16.40	Clôture par Laurent de Brouwer, Président de l'AEDC, Avocat Simont Braun, suivi d'un cocktail dans la salle <i>Halle du Bar 19</i> .